

COMMUNE DE SAINS-EN-AMIENOIS

PROCES VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026

Le 5 juin 2026, à dix-neuf heures quinze, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Moïse BLANC, Maire.

Sont présents : M. Moïse BLANC, Mme Lysiane BOUDENNE, Mme Mahdia CHEVALIER, M. Pierre ANDRE-ROMAGNY, Mme Axelle BERTHOUT, M. Romain CHANTRY, Mme Hélène DEBEAUMONT, M. Sébastien MARTEL, Mme Sabine CADIC, Mme Michèle DEFERT, M. Vincent LEFEBVRE, M. Sylvain MAQUIGNY, Mme Maryse DEBEVE, M. Simon MARX

Absent excusé : M. Olivier GOMBERT, représenté par Mme Mahdia CHEVALIER.

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut donc délibérer valablement.

Mme Lysiane BOUDENNE est désignée Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour :

1. Approbation du Procès-verbal de la réunion précédente
2. Election des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs
3. Adhésion au groupement de commandes SOMME NUMERIQUE pour l'acquisition de solutions informatiques.

1. Approbation du procès-verbal de la réunion précédente

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil s'ils souhaitent apporter des remarques au procès-verbal du Conseil municipal du 12 mai 2026.

Aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.

2. Election des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Cf PV « Procès-verbal de désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs »

Nombre de délégués titulaires à élire : 3

Nombre de délégués suppléants à élire 3

Election à bulletins secrets

Une liste est déposée : liste RESPIRE !

Monsieur Pierre-André ROMAGNY,
Madame Axelle BERTHOUT,
Monsieur Simon MARX, titulaires.
Madame Mahdia CHEVALIER,
Monsieur Olivier GOMBERT, suppléants.

Nombre de votants : 15

Nombre de suffrages nuls : 0

Nombre de suffrages blancs : 1

Nombre de suffrages exprimés : 14

La liste RESPIRE ! obtient la majorité absolue avec 14 voix.

3. Adhésion au groupement de commandes SOMME NUMERIQUE pour l'acquisition de solutions informatiques

M. le Maire présente la convention constitutive du groupement de commandes « Solutions informatiques et connectivités » proposé par SOMME NUMERIQUE.

Après en avoir débattu,
Le vote est à main levée,

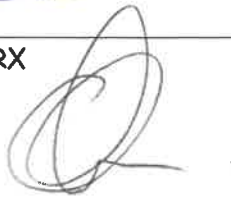
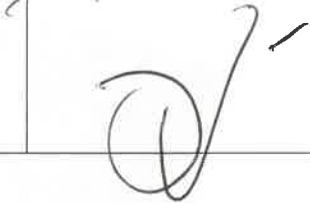
Le Conseil municipal accepte à l'unanimité d'adhérer au groupement de commandes « solutions informatiques et connectivité » proposé par SOMME NUMERIQUE et charge le Maire de signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

A 19h35, l'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Maire déclare la séance levée.

Le Maire
Moïse BLANC

Le secrétaire de séance
Lysiane BOUDENNE

Moïse BLANC 	Lysiane BOUDENNE 	Pierre-André ROMAGNY 
Mahdia CHEVALIER 	Olivier GOMBERT 	Axelle BERTHOUT 

Romain CHANTRY 	Hélène DEBEAUMONT 	Sébastien MARTEL 
Sabine CADIC 	Simon MARX 	Maryse DEBEVE 
Michèle DEFERT 	Sylvain MAQUIGNY 	Vincent LEFEBVRE 